

Comptes annuels SSR

Rapport sur la situation financière

Chiffres en bref

Le commentaire ci-après porte sur les comptes annuels de la maison mère.

		2015	2014
Résultat d'entreprise	CHF mio	-90,0	4,8
Produit d'exploitation	CHF mio	1 607,3	1 651,2
Charges d'exploitation	CHF mio	1 711,1	1 647,8
Entrées de fonds liées à l'exploitation	CHF mio	34,5	133,2
Acquisition d'immobilisations corporelles	CHF mio	103,9	99,2
Effectif postes	à plein temps	5 047	5 004
	personnes	6 101	6 106
Redevance de réception par foyer *	CHF par an	451	462
Radio		165	169
Télévision		286	293
Volume de diffusion radio des quatre régions linguistiques	en heures	150 832	150 840
Productions maison		37 211	37 805
Productions de tiers		89 133	89 777
Reprises		24 488	23 259
Productions maison	en %	24,7	25,1
Productions de tiers		59,1	59,5
Reprises		16,2	15,4
Volume de diffusion télévision des quatre régions linguistiques	en heures	65 172	64 846
Productions maison		9 079	9 506
Productions de tiers		14 200	15 053
Reprises		41 893	40 288
Productions maison	en %	13,9	14,7
Productions de tiers		21,8	23,2
Reprises		64,3	62,1

* Redevance de réception – TVA de 2,5 % incluse jusqu'en mars 2015; hors TVA à compter d'avril 2015

Commentaire du compte de résultat

Il y a d'abord eu la baisse des recettes publicitaires due au franc fort. SRG SSR a pu amortir ces pertes grâce à une réduction immédiate des dépenses. Mais deux autres événements extraordinaires ont provoqué une perte de 90 millions de francs: des provisions destinées à compenser la baisse du taux d'intérêt technique de la caisse de pension et l'arrêt du Tribunal fédéral sur la TVA. La mise en œuvre systématique de mesures d'économies permettra cependant à la SSR d'équilibrer son budget en 2016.

L'année qui vient de s'écouler a été riche en événements pour la SSR. Le franc fort a provoqué un important manque à gagner sur le marché publicitaire. Des mesures de réduction des coûts avant toutefois été prises immédiatement, ces pertes ont pu être amorties. En avril, le Tribunal fédéral a décidé de ne plus assujettir la redevance à la TVA. Elle est ainsi passée de 462 à 451 francs et c'est désormais à la SSR de prendre la TVA à sa charge. En 2015, cela a entraîné un manque à gagner de 27 millions de francs. L'augmentation de 1,7 % du nombre de ménages acquittant la redevance n'a permis de composer ces pertes que partiellement. En raison de l'arrêt du Tribunal fédéral, les recettes de la SSR issues de la redevance accuseront désormais une baisse annuelle de 35 millions de francs. Les recettes de l'entreprise seront également impactées par la révision de la loi sur le radio et la télévision (LRTV), qui prévoit une augmentation de 4 à 6 % de la quote-part du produit de la redevance dévolue aux stations et aux chaînes locales et régionales. Lorsque cette loi entrera en vigueur, mi-2016, les chaînes et les stations privées disposeront de moyens plus importants, ce qui entraînera une baisse des recettes de la SSR. En réaction à cette nouvelle donne, dont les effets se feront sentir à long terme, la SSR a lancé un programme d'économies. Les coûts correspondant aux provisions nécessaires, qui s'élèvent à 30,9 Millions de francs au total, ont été imputés aux comptes annuels 2015.

Abaissement du taux d'intérêt technique de la caisse de pension

En raison des perspectives défavorables sur les marchés financiers, il est probable que la caisse de pension de la SSR doive réduire son taux d'intérêt technique. Au cours du changement de primauté, en 2013, la SSR s'est engagée, dans le cas d'une baisse du taux d'intérêt technique survenant dans les cinq ans, à prendre en charge le financement du capital de couverture qui manquerait alors aux bénéficiaires de rentes. Compte tenu du contexte financier, il est probable que le taux d'intérêt technique soit effectivement abaissé et que la SSR soit amenée à honorer son engagement. L'entreprise a provisionné 79 millions de francs dans cette optique.

Transfert de Publisuisse dans une nouvelle entreprise

La SSR a fondé conjointement avec Swissom et Ringier une coentreprise dédiée au sponsoring et à la commercialisation d'espaces publicitaires. La Commission de la concurrence a autorisé la création de cette nouvelle plate-forme le 16 décembre 2015, suite à quoi le DETEC a annoncé le 29 février 2016 que rien ne s'opposait à ce que la SSR y participe. Le transfert de Publisuisse, filiale de la SSR, au sein de cette coentreprise a permis à la maison mère SSR (soit l'entreprise sans ses filiales) d'enregistrer un produit de participation de 22,9 millions de francs.

Au total, la maison mère accuse une perte de 90 millions de francs.

Redevance de réception

Nombre de payeurs

Etat au 31 décembre

	2015	2014
Radio à titre privé	2 944 911	2 887 595
Radio à titre professionnel	48 497	47 356
Radio à titre commercial I - III	65 493	64 825
Total radio	3 058 901	2 999 776
Télévision à titre privé	2 963 921	2 922 336
Télévision à titre professionnel	10 455	10 022
Télévision à titre commercial I - III	27 719	27 435
Total télévision	3 002 095	2 959 793

L'an passé, le nombre de personnes assujetties à la redevance a augmenté de 1,7 % (2014: +1,4 %), permettant à la SSR d'encaisser 12,1 millions de francs supplémentaires. En raison de la décision du Tribunal fédéral selon laquelle les redevances de réception sont exonérées de TVA, et du changement de pratique à compter d'avril 2015, la SSR a toutefois perdu 27,0 millions de francs de redevance. Au final, malgré l'augmentation du nombre de payeurs, le produit de la redevance de réception a diminué.

Comparaison pluriannuelle

CHF mio	2015	2014	2013	2012	2011
Redevance radio/tv	1 195,5	1 210,4	1 203,2	1 188,0	1 175,2
Recettes commerciales	340,5	370,6	348,5	360,2	388,2
Autres recettes	71,4	70,3	63,8	86,5	64,2
Diminution de recettes	-0,1	-0,2	-	-0,1	17,8
Produit d'exploitation	1 607,3	1 651,1	1 615,5	1 634,6	1 645,4
Charges de personnel	-791,4	-685,5	-673,9	-814,0	-662,3
Charges programme et production	-609,5	-628,9	-592,9	-604,4	-589,8
Autres charges d'exploitation	-231,5	-253,9	-249,9	-249,9	-265,4
Amortissements et corrections de valeur	-78,7	-79,5	-79,8	-79,8	-97,5
Charges d'exploitation	-1 711,1	-1 647,8	-1 596,5	-1 748,1	-1 615,0
Résultat d'exploitation	-103,8	3,3	19,0	-113,5	30,4
Résultat financier	13,8	1,5	1,1	-3,9	-4,6
Résultat d'entreprise	-90,0	4,8	20,1	-117,4	25,8

Indicateurs

Ratios

Maison mère	31.12.2015	31.12.2014
Current Ratio Actifs circulants en % des capitaux étrangers à court terme	109,9%	107,1%
Intensité de placement Actifs immobilisés en % du total du bilan	61,5%	63,7%
Couverture des actifs immobilisés I Capitaux propres en % des actifs immobilisés	54,1%	64,5%
Couverture des actifs immobilisés II Capitaux propres et capitaux étrangers à long terme en % des actifs immobilisés	105,7%	103,8%
Coefficient d'autofinancement Capitaux propres en % du total du bilan	33,3%	41,1%

La perte de 90,0 millions de francs enregistrée par l'entreprise a fait baisser les fonds propres de 484,1 millions de francs à 394,1 millions de francs, ce qui s'est fortement répercuté sur les indicateurs «Couverture des actifs immobilisés I» et «Coefficient d'autofinancement».

Comptes annuels maison mère 2015

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2015	2014
Redevance radio/tv	M 1	1 195 519	1 210 397
Recettes commerciales	M 2	340 502	370 647
Autres recettes	M 3	71 354	70 292
Diminution de recettes	M 4	-73	-182
Produit d'exploitation		1 607 302	1 651 154
Charges de personnel	M 5	791 365	685 512
Charges programme et production	M 6	609 494	628 906
Autres charges d'exploitation	M 7	231 544	253 945
Amortissements et corrections de valeur	M 8	78 675	79 476
Charges d'exploitation		1 711 078	1 647 839
Résultat d'exploitation		-103 776	3 315
Résultat financier	M 9	13 769	1 531
Résultat d'entreprise		-90 007	4 846

M = comptes annuels maison mère, annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2015	2014
Liquidités	M 10	205 148	246 676
Créances résultant de livraisons et de prestations	M 11	74 220	29 618
Autres créances	M 12	2 183	3 454
Comptes de régularisation actifs	M 13	49 128	26 185
Stocks	M 14	125 851	122 636
Actifs circulants		456 530	428 569
Immobilisations corporelles	M 15	630 246	646 672
Immobilisations financières	M 16	91 799	95 226
Immobilisations incorporelles	M 17	6 451	8 629
Actifs immobilisés		728 496	750 527
ACTIFS		1 185 026	1 179 096
Engagements résultant de livraisons et de prestations	M 18	72 531	74 888
Encaissement anticipé de la redevance	M 19	203 259	187 190
Autres dettes	M 20	32 847	66 319
Comptes de régularisation passifs	M 21	73 047	64 079
Provisions à court terme	M 22	33 651	7 758
Capitaux étrangers à court terme		415 335	400 234
Dettes financières à long terme	M 23	250 000	250 000
Provisions à long terme	M 24	125 614	44 778
Capitaux étrangers à long terme		375 614	294 778
Capitaux étrangers		790 949	695 012
Réserve de base		480 000	480 000
Réserves provenant de bénéfices		4 084	-762
Résultat d'entreprise		-90 007	4 846
Capitaux propres		394 077	484 084
PASSIFS		1 185 026	1 179 096

M = comptes annuels maison mère, annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2015	2014
Résultat d'entreprise		-90 007	4 846
Amortissements	M 8	76 948	78 555
Corrections de valeur	M 8	1 727	921
Diminution papiers-valeurs et autres placements à court terme		-	24
Augmentation créances résultant de livraisons et de prestations	M 11	-44 602	9 620
Diminution autres créances	M 12	1 271	1 721
Augmentation comptes de régularisation actifs	M 13	-22 943	3 144
Augmentation stocks	M 14	-3 215	12 607
Diminution dettes		-	-609
Diminution engagements découlant de livraisons et de prestations	M 18	-2 357	-3 096
Augmentation encaissement anticipé redevance	M 19	16 069	-1 307
Diminution autres dettes	M 20	-1 497	25 292
Diminution comptes de régularisation passifs	M 21	-4 032	1 861
Augmentation provisions à court terme	M 22	25 893	1 869
Augmentation provisions à long terme	M 24	80 836	-440
Autres charges sans incidence sur le fonds		433	153
Perte résultant de la vente d'immobilisations corporelles		37	-
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-74	-1 980
Flux de fonds liés à l'exploitation		34 487	133 181
Achat d'immobilisations corporelles	M 15	-103 949	-99 247
Vente d'immobilisations corporelles		13 095	8 517
Achat de placements financiers	M 16	-	-25
Vente de placements financiers	M 16	16 547	-
Prêt accordé	M 16	-100	-
Achat d'immobilisations incorporelles	M 17	-1 608	-2 191
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-76 015	-92 946
Free cashflow		-41 528	40 235
Opérations de financement	M 23	-	-
Flux de fonds liés aux opérations de financement		-	-
Variation des fonds		-41 528	40 235
Liquidités au 1 ^{er} janvier		246 676	206 441
Liquidités au 31 décembre		205 148	246 676
Variation des fonds		-41 528	40 235

M = comptes annuels maison mère, annexe

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Réserve de base	Réserve prov. de bénéfices/pertes cumulées	Résultat d'entreprise	Total
Solde au 1^{er} janvier 2014	480 000	-20 883	20 121	479 238
Réimputation résultat 2013	-	20 121	-20 121	-
Résultat d'entreprise 2014	-	-	4 846	4 846
Solde au 31 décembre 2014	480 000	-762	4 846	484 084
Réimputation résultat 2014	-	4 846	-4 846	-
Résultat d'entreprise 2015	-	-	-90 007	-90 007
Solde au 31 décembre 2015	480 000	4 084	-90 007	394 077

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels de la maison mère (bouclément individuel), tout comme les comptes du groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR), sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels de la maison mère et les comptes du groupe offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (true and fair view).

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et des diverses sociétés du groupe est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats.

Participations

Principales participations directes de la maison mère SSR au 31 décembre 2015:

Sociétés du groupe	2015	2014
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions CHF 10,0 millions Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	100%	100%
Swiss TXT SA, Bienne Capital actions CHF 1,0 million Teletext et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions CHF 1,0 million Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100%	100%
Publisuisse SA, Berne Capital actions CHF 4,5 millions Commercialisation de la publicité TV et sponsoring	0%	99,8%

La société Publisuisse SA a été transférée à l'entreprise commune de la SSR avec Ringier et Swisscom dans le cadre de la joint-venture de la SSR avec Ringier et Swisscom. Elle ne fait ainsi plus partie des sociétés du groupe. La liste complète des sociétés associées et des autres participations figure dans l'annexe des comptes du groupe (G 37).

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques réelles des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SRG SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Des informations détaillées sont fournies dans l'annexe des comptes du groupe pour l'année 2015 (G 30).

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels de la maison mère et aux comptes du groupe est celui de l'évaluation des éléments de fortune au prix d'acquisition ou de production. Les actifs et les passifs sont soumis au principe de l'évaluation séparée. Lorsque ce principe n'est pas applicable ou adapté, l'évaluation repose sur des groupes homogènes.

A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. En cas de diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Inversement, toute augmentation de valeur résultant de la disparition (partielle) des causes de la dépréciation d'actif est elle aussi comptabilisée avec effet sur les résultats. Le goodwill, qui ne peut être imputé, constitue cependant une exception.

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les dépôts à terme, les fonds à vue et les dépôts dont la durée résiduelle ne dépasse pas 90 jours. L'évaluation intervient à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Cette catégorie englobe les titres négociés sur le marché et facilement réalisables qui servent de réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la bourse en vigueur à la date de clôture du bilan. Les dépôts à terme d'une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi portés au bilan sous cette catégorie et évalués à la valeur nominale.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions à l'égard de tiers qui n'ont pas encore été satisfaites. Elles sont évaluées à la valeur nominale, après déduction des dépréciations nécessaires. Après déduction des dépréciations pour chaque valeur nominale, le total restant est soumis à une dépréciation globale de 2 % (valeur empirique) afin de couvrir le risque général d'insolvabilité et de taux d'intérêt.

Stocks

Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programme télévisé (productions internes et externes, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises.

Les coûts d'acquisition ou de production de l'intégralité des stocks de programme télévisé sont activés puis entièrement amortis après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks de programme activés est réexaminée en permanence. Les stocks de programme qui ne sont plus diffusables sont imputés dans leur totalité au compte de résultat. En vertu du principe d'importance relative, les droits de diffusion et les préproductions de programme radio ne sont pas activés.

Sont également comptabilisées à ce poste, outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les avances versées aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations nécessaires. Les immobilisations en cours de construction comprennent les coûts de projet activables. Les charges non activables et les charges d'intérêts sont imputées au compte de résultat en fonction de la période correspondante et de leur type. Les biens d'équipement d'une valeur inférieure à 5000 francs ne sont pas activés mais imputés directement au compte de résultat au moment de leur acquisition. Outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les immobilisations corporelles comprennent les avances versées aux fournisseurs.

Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition ou de construction, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata temporis.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

– Bâtiments	10 à 50 ans
– Moyens de production et Informatique	3 à 10 ans
– Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. Seules les valeurs associées à une utilité mesurable s'étalant sur plusieurs années sont activées. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs des filiales, mais jamais dans ceux de la maison mère. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée, qui s'étend d'ordinaire de 3 à 5 ans. Les immobilisations incorporelles destinées à être commercialisées (droits de programme ou de diffusion, par exemple) sont traitées comme des stocks.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme comprennent les titres sans caractère de participation, acquis à des fins de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, déduction faite des éventuelles dépréciations nécessaires pour couvrir des pertes de valeur durables ou le risque d'insolvabilité. Les participations sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations liées à des pertes de valeur durables.

Instruments financiers dérivés

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

Engagements et engagements conditionnels

Les engagements en cours sont comptabilisés à la valeur nominale. Les engagements conditionnels mentionnés en annexe sont également enregistrés à leur valeur nominale.

Encaissement anticipé de la redevance

Etant donné que la redevance est facturée une seule fois par an et que la procédure ordinaire prescrit de transmettre les rentrées de fonds à la SSR, une partie en est encaissée pour l'année suivante. Cette partie de la redevance est considérée comme un encaissement anticipé et comptabilisée au passif sous «Encaissement anticipé de la redevance».

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. Par ailleurs, l'événement doit avoir eu lieu avant la date de clôture du bilan.

Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées qu'après présentation d'un plan de restructuration détaillé, déjà mis en œuvre ou annoncé. Le solde de temps à long terme du personnel est porté au passif sous les provisions pour le personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques. En raison de l'exonération fiscale de la maison mère, les impôts différés concernent uniquement les comptes du groupe.

Pour l'ensemble des provisions, on distingue les engagements à court terme et les engagements à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme toutes les positions dont l'échéance probable se situe dans les 12 prochains mois. Dès lors que l'échéance probable dépasse les 12 mois, l'engagement entre dans la catégorie des provisions à long terme.

Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les positions sont actualisées au taux de 1 %. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire.

Produits

La redevance de réception pour la radio et la télévision est intégrée au compte de résultat conformément au décompte de la société Billag, l'organe d'encaissement mandaté par l'Office fédéral de la communication. Les produits commerciaux et les autres produits contiennent toutes les recettes liées aux activités de radio/télévision et comprises dans la période sous revue. Le produit publicitaire est comptabilisé sous forme de montant net. En d'autres termes, les rabais pratiqués ou convenus au moment de la signature du contrat sont directement déduits du produit publicitaire brut.

Annexe

Explications

M 1 Redevance radio/tv

CHF 1000	2015	2014
Redevance télévision	750 542	761 821
Redevance radio	444 977	448 576
Total	1 195 519	1 210 397

En avril 2015, le Tribunal fédéral a estimé que la **redevance** radio-tv ne devait pas être soumise à la TVA. Cette décision a induit un changement de pratique dès le 1^{er} avril 2015 ainsi qu'un manque à gagner de près de 27,0 millions de francs pour l'exercice écoulé. Celui-ci a pu être en partie compensé par l'augmentation du nombre de payeurs. Il en a résulté une perte de 14,9 millions de francs (2014: +7,2 millions) en redevance de réception.

M 2 Recettes commerciales

CHF 1000	2015	2014
Publicité	243 073	259 728
Sponsoring	54 758	56 741
Programme	42 671	54 178
Total	340 502	370 647

La vigueur du franc qui a fait suite à la levée du cours plancher de l'euro, et l'absence de grands événements sportifs en 2015 se font notamment ressentir au niveau du **produit publicitaire** et du produit du programme. Le produit publicitaire a par conséquent enregistré un recul de 16,7 millions de francs (2014: +11,7 millions) tout comme le **produit du sponsoring** qui a baissé de 2,0 millions de francs (2014: +1,6 million). Les mandats de production importants et les ventes de licences supplémentaires ont également fait défaut, ce qui a entraîné une diminution de 11,5 millions de francs (2014: +7,5 millions) du **produit du programme**.

M 3 Autres recettes

CHF 1000	2015	2014
Contributions	21 933	23 305
Prestations de services	35 528	36 963
Autres produits d'exploitation	13 893	10 024
Total	71 354	70 292

Les **contributions** comprises dans les autres produits, et essentiellement composées de subventions fédérales aux programmes et des émissions réalisées dans le cadre du mandat pour l'étranger, enregistrent une baisse de 1,4 million de francs (2014: +3,0 millions). Celle-ci est due à la réduction des subventions fédérales (-2,6 millions de francs). La diminution de 1,4 million de francs (2014: +2,0 millions) du produit des **prestations de services** se justifie par la suppression des prestations d'ingénierie supplémentaires et des revenus locatifs d'infrastructure qui n'ont pas pu être compensés du fait de l'absence des grands événements sportifs. Les **autres produits d'exploitation** affichent une hausse de 3,9 millions de francs (2014: +1,5 million). Désormais, c'est le montant brut des redevances de la Suisa, qui ont été facturées aux filiales, qui est indiqué. Jusqu'à présent, elles étaient indiquées sous les charges (cf. M 6). Ce changement de pratique a engendré une hausse de 6,6 millions de francs des autres produits d'exploitation. La différence de 2,7 millions de francs s'explique entre autres par le bénéfice issu de la vente de biens immobiliers en 2014 (1,8 million).

M4 Diminutions de recettes

CHF 1000	2015	2014
Diminutions	-73	-182
Total	-73	-182

Le montant indiqué est principalement imputable aux modifications du ducroire.

M5 Charges de personnel

CHF 1000	2015	2014
Salaires	541 178	539 480
Indemnités	19 771	20 036
Prestations sociales	181 549	109 577
Autres charges de personnel	48 867	16 419
Total	791 365	685 512

L'accroissement des **salaires** de 1,7 million de francs s'explique principalement par des mesures salariales individuelles. La hausse des **prestations sociales** de 72,0 millions de francs (2014: +13,7 millions) est essentiellement due à la constitution d'une provision de 70,0 millions de francs. Elle correspond à la prise en charge des coûts de financement de la réserve mathématique manquante des retraités suite à l'abaissement probable du taux technique à 2,75 % (voir également G 30). Le reste de l'augmentation provient de la hausse des prestations sociales en lien avec les mesures salariales individuelles. La progression de 32,4 millions de francs (2014: -1,2 million) des **autres charges de personnel** s'explique majoritairement par la constitution de provisions de restructuration (cf. M 22 et M 24).

M6 Charges programme et production

CHF 1000	2015	2014
Indemnités artistes et auteurs	29 861	30 820
Droits d'auteur	111 655	116 223
Productions de tiers et commandes	353 190	369 140
Charges de liaisons et de lignes	103 329	105 054
Charges diverses programme et production	8 669	9 463
Variation des stocks de programmes	2 790	-1 794
Total	609 494	628 906

Durant l'exercice sous revue, les indemnités versés aux **artistes et auteurs** ont baissé de près de 1,0 million de francs (2014: +1,0 million). Le recul des **droits d'auteur** de 4,6 millions de francs (2014: +13,9 millions) s'explique de deux manières: d'une part, ce sont les montants bruts des redevances de la Suisa refacturées qui sont désormais comptabilisés. Jusqu'à présent, elles étaient indiquées sous les charges. Ce changement de pratique a engendré une hausse des autres produits d'exploitation (cf. M 3) et des droits d'auteur de 6,6 millions de francs. D'autre part, un nombre inférieur de droits de diffusion a été acheté, ce qui a allégé le compte de résultat de 11,2 millions de francs par rapport à l'année précédente. Les **productions de tiers** et commandes ont également diminué de 16,0 millions de francs (2014: +17,7 millions). Cette baisse s'explique par les réductions des frais en raison de l'absence de grands événements sportifs et par les mesures de réduction des coûts. Les **charges de liaisons et de lignes** ont elles aussi diminué de 1,7 million de francs par rapport à 2014 (+9,1 millions). Les cours de change favorables de l'euro et l'indexation des prix des contrats de services en sont à l'origine. La **variation des stocks de programme** pèse sur le compte de résultat à hauteur de 2,8 millions de francs (2014: -1,8 million).

M7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000

	2015	2014
Entretien et remplacement	46 993	49 495
Frais administratifs et publicité	53 227	62 451
Communication, logistique et frais	46 019	53 176
Autres charges	85 305	88 823
Total	231 544	253 945

Les charges pour l'**entretien et le remplacement** ont baissé de 2,5 millions de francs durant l'exercice écoulé, ce qui est principalement dû à la diminution des charges pour la technique du bâtiment (-0,9 million) et de l'informatique (-1,4 million). Il y a deux raisons principales au recul de 9,2 millions de francs (2014: -2,4 millions) des **charges administratives et publicitaires générales** en 2015: d'une part, une nouvelle pratique de comptabilisation selon laquelle les cotisations de membres (p. ex. à l'European Broadcasting Union) sont désormais indiquées sous les autres charges (près de 3,9 millions de francs) et d'autre part, une baisse des coûts (loyers: -1,1 million, assurances: -0,7 million, administration: -0,8 million et publicité: -2,7 millions). L'absence de grands événements sportifs à l'étranger ainsi que des voyages et transports moins nombreux expliquent la baisse des **charges de communication, logistique et frais** de 7,2 millions de francs (2014: +4,9 millions). Malgré la reclassification des cotisations de membres sous les **autres charges**, qui a pesé à hauteur de 3,9 millions de francs sur ce poste, il a enregistré un recul de 3,5 millions de francs par rapport à l'exercice précédent qui s'explique par une baisse des fonds et fondations (-6,1 millions) et des coûts de conseil et de prestations de tiers (-1,3 million).

M8 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000

	2015	2014
Amortissements prévus immobilisations corporelles	72 099	74 133
Dépréciations immobilisations corporelles	1 747	1 145
Immobilisations corporelles	73 846	75 278
Dépréciations immobilisations financières	-20	-224
Immobilisations financières	-20	-224
Amortissements prévus valeurs incorporelles	4 849	4 422
Valeurs incorporelles	4 849	4 422
Total	78 675	79 476

L'écart total entre les **amortissements** et les **corrections de valeur** s'est réduit de 0,8 million de francs par rapport à 2014 (-0,3 million), notamment grâce au domaine de l'immobilier.

M9 Résultat financier

CHF 1000	2015	2014
Produits financiers	29 586	8 714
Charges financières	-15 817	-7 183
Total	13 769	1 531

Le résultat financier net positif est principalement dû à des produits de participation extraordinaires à hauteur de 22,9 millions de francs. Par rapport à 2014, ce sont les couvertures des risques de change (principalement vis-à-vis de l'euro) qui ont pesé sur le compte de résultat à hauteur de 9,6 millions de francs supplémentaires.

M10 Liquidités

CHF 1000	2015	2014
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	205 142	246 628
Fonds assimilés à des liquidités	6	48
Total	205 148	246 676

Le détail de ces évolutions figure dans le tableau des mouvements de trésorerie de la maison mère.

M11 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2015	2014
Tiers	17 177	12 067
Sociétés du groupe	2 460	17 584
Sociétés proches	55 193	581
Corrections de valeur	-610	-614
Total	74 220	29 618

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** enregistrent une hausse de 44,6 millions de francs (2014: -9,6 millions). Cette forte variation s'explique principalement par le transfert de Publisuisse à l'entreprise commune. Publisuisse ne faisant plus partie des filiales de la SSR, le chiffre des sociétés du groupe a baissé; la totalité des positions ouvertes figure désormais sous les créances vis-à-vis de sociétés proches. Le chiffre nettement supérieur est dû au fait que Publisuisse ne participe plus à la gestion centralisée de la trésorerie, mais bénéficie de conditions de paiement en usage dans la branche.

M 12 Autres créances

CHF 1000

	2015	2014
Tiers	2 183	3 454
Total	2 183	3 454

Les **autres créances** sont en recul de 1,3 million de francs (2014: -1,7 million), une baisse imputable à la diminution des paiements anticipés (-0,8 million) et de l'impôt anticipé (-0,4 million).

M 13 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000

	2015	2014
Tiers	26 153	25 579
Sociétés du groupe	60	606
Sociétés proches	22 915	-
Total	49 128	26 185

Les **comptes de régularisation actifs** enregistrent une hausse de 22,9 millions de francs (2014: -3,1 millions) essentiellement imputable à la régularisation des produits de la participation exceptionnels (cf. M 9).

M 14 Stocks

CHF 1000

	2015	2014
Paiements anticipés de programmes	17 996	12 106
Productions maison	51 393	49 561
Productions de tiers	56 452	61 173
Corrections de valeur	-434	-673
Stocks de programmes	107 411	110 061
Stocks de marchandises	444	469
Stocks	125 851	122 636

Les **paiements anticipés** affichent une hausse de 5,9 millions de francs (2014: -14,1 millions), dont une majeure partie (+7,0 millions) est imputable aux droits sportifs. Seules les dépenses se rapportant à des productions télévisées non encore diffusées sont portées à l'actif des **stocks de programmes**. Elles sont en baisse de 2,7 millions de francs (2014: +1,8 million). Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

M15 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2014
Immobilisations en construction et paiements anticipés	69 515	52 427	–	–24 968	96 974
Terrains	22 742	–	–1 109	–	21 633
Bâtiments	921 549	8 352	–9 709	9 915	930 107
Moyens de production et Informatique	479 619	37 736	–25 753	14 715	506 317
Autres immobilisations corporelles	26 651	867	–2 454	316	25 380
Valeurs d'acquisition	1 520 076	99 382	–39 025	–22	1 580 411
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–	–	–	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–437 000	–30 253	5 374	–	–461 879
Moyens de production et Informatique	–337 322	–41 821	23 574	–	–355 569
Autres immobilisations corporelles	–21 816	–2 059	2 405	–	–21 470
Amortissements prévus	–796 138	–74 133	31 353	–	–838 918
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–	–	–	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–85 238	–812	–	–	–86 050
Moyens de production et Informatique	–8 756	–333	842	–	–8 247
Autres immobilisations corporelles	–529	–	5	–	–524
Dépréciations	–94 523	–1 145	847	–	–94 821
Immobilisations en construction et paiements anticipés	69 515	52 427	–	–24 968	96 974
Terrains	22 742	–	–1 109	–	21 633
Bâtiments	399 311	–22 713	–4 335	9 915	382 178
Moyens de production et Informatique	133 541	–4 418	–1 337	14 715	142 501
Autres immobilisations corporelles	4 306	–1 192	–44	316	3 386
Valeurs comptables nettes	629 415	24 104	–6 825	–22	646 672

CHF 1000	Solde au 1.1.2015		Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2015
Immobilisations en construction et paiements anticipés	96 974	70 976	-44 982	-26 997	95 971
Terrains	21 633	-	-	-	21 633
Bâtiments	930 107	12 026	-	17 292	959 425
Moyens de production et Informatique	506 317	19 907	-51 093	8 308	483 439
Autres immobilisations corporelles	25 380	1 345	-1 700	334	25 359
Valeurs d'acquisition	1 580 411	104 254	-97 775	-1 063	1 585 827
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-461 879	-28 463	-	-	-490 342
Moyens de production et Informatique	-355 569	-41 975	49 275	-	-348 269
Autres immobilisations corporelles	-21 470	-1 661	1 675	-	-21 456
Amortissements prévus	-838 918	-72 099	50 950	-	-860 067
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-86 050	-1 511	-	-	-87 561
Moyens de production et Informatique	-8 247	-236	1 053	-	-7 430
Autres immobilisations corporelles	-524	-	1	-	-523
Dépréciations	-94 821	-1 747	1 054	-	-95 514
Immobilisations en construction et paiements anticipés	96 974	70 976	-44 982	-26 997	95 971
Terrains	21 633	-	-	-	21 633
Bâtiments	382 178	-17 948	-	17 292	381 522
Moyens de production et Informatique	142 501	-22 304	-765	8 308	127 740
Autres immobilisations corporelles	3 386	-316	-24	334	3 380
Valeurs comptables nettes	646 672	30 408	-45 771	-1 063	630 246

Les acomptes figurant dans les **immobilisations en construction et paiements anticipés** s'élèvent à 0,9 million de francs (2014: 0,1 million). La baisse des immobilisations en construction est principalement due à la vente d'un immeuble à Genève. La part des terrains non construits s'établit à 10,7 millions de francs (2014: 10,7 millions). Avec l'introduction du nouveau règlement sur les amortissements en 2015, les catégories d'immobilisations **Moyens de production et Informatique** ont été regroupées. Conformément à la nouvelle classification, les chiffres pour 2014 des deux anciennes catégories ont été additionnés. Aucun grand changement dans la durée d'amortissement n'a été enregistré. Le solde de reclassification a été reporté aux immobilisations incorporelles (voir M 17).

M 16 Immobilisations financières

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2014
Prêts	58 056	–	–	–	58 056
Participations	37 500	25	–	–	37 525
Valeurs d'acquisition	95 556	25	–	–	95 581
Prêts	–	–	–	–	–
Participations	–579	–20	244	–	–355
Amortissements cumulés	–579	–20	244	–	–355
Prêts	58 056	–	–	–	58 056
Participations	36 921	5	244	–	37 170
Valeurs comptables nettes	94 977	5	244	–	95 226

CHF 1000	Solde au 1.1.2015	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2015
Prêts	58 056	100	–3 547	–	54 609
Participations	37 525	7 011	–7 011	–	37 525
Valeurs d'acquisition	95 581	7 111	–10 558	–	92 134
Prêts	–	–	–	–	–
Participations	–355	–	20	–	–335
Amortissements cumulés	–355	–	20	–	–335
Prêts	58 056	100	–3 547	–	54 609
Participations	37 170	7 011	–6 991	–	37 190
Valeurs comptables nettes	95 226	7 111	–10 538	–	91 799

Dans le cadre de la joint-venture entre Ringier, Swisscom et la SSR, un échange d'actions a eu lieu. La participation dans Publisuisse à hauteur de 7,0 millions de francs a été échangée contre une participation d'un tiers dans l'entreprise commune. L'entreprise sera désormais gérée comme société associée. La correction de valeur de 20 000 francs pour SwissMediaCast AG effectuée en 2014 a été annulée durant l'exercice clôturé, étant donné qu'il n'y a plus de raison pour une perte de valeur durable.

CHF 1000	2015	2014
Prêts aux tiers	110	10
Prêts aux sociétés du groupe	54 499	58 046
Total prêts	54 609	58 056
Sociétés du groupe (participation supérieur à 50%)	28 871	35 882
Sociétés à participations (participation entre 20% et 49%)	7 754	743
Autres participations (participation inférieure à 20%)	565	545
Total participations	37 190	37 170
Total immobilisations financières	91 799	95 226

L'aperçu des participations figure au point G 37 de l'annexe des comptes du groupe 2015.

M 17 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2014
Logiciels et licences	33 603	2 191	-2 160	22	33 656
Valeurs d'acquisition	33 603	2 191	-2 160	22	33 656
Logiciels et licences	-22 347	-4 422	2 160	-	-24 609
Amortissements prévus	-22 347	-4 422	2 160	-	-24 609
Logiciels et licences	-418	-	-	-	-418
Dépréciations	-418	-	-	-	-418
Logiciels et licences	10 838	-2 231	-	22	8 629
Valeurs comptables nettes	10 838	-2 231	-	22	8 629

CHF 1000	Solde au 1.1.2015	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2015
Logiciels et licences	33 656	1 608	-903	1 063	35 424
Valeurs d'acquisition	33 656	1 608	-903	1 063	35 424
Logiciels et licences	-24 609	-4 849	903	-	-28 555
Amortissements prévus	-24 609	-4 849	903	-	-28 555
Logiciels et licences	-418	-	-	-	-418
Dépréciations	-418	-	-	-	-418
Logiciels et licences	8 629	-3 241	-	1 063	6 451
Valeurs comptables nettes	8 629	-3 241	-	1 063	6 451

Les entrées de **valeurs incorporelles** s'expliquent en grande partie par l'inscription à l'actif de 1,1 million de francs pour le site Internet Playinfo-plus.net, le portail en ligne de Swiss Satellite Radio (Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz).

M 18 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2015	2014
Tiers	58 687	54 968
Sociétés du groupe	8 836	17 156
Sociétés proches	5 008	2 764
Total	72 531	74 888

Les **engagements découlant de livraisons et de prestations** ont baissé de 2,4 millions de francs (2014: -3,1 millions). Cette évolution est liée aux opérations réalisées durant l'exercice et se situe au niveau habituel.

M 19 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2015	2014
Encaissement anticipé de la redevance	203 259	187 190
Total	203 259	187 190

Etant donné que la **redevance** est facturée une seule fois par an et que la procédure ordinaire prescrit de transmettre les rentrées de fonds à la SSR, une partie en est encaissée pour l'année suivante. Cette partie de la redevance est considérée comme un encaissement anticipé et comptabilisée au passif sous ce poste. Durant l'exercice sous revue, les encaissements anticipés affichent une hausse de 16,1 millions de francs (2014: -1,3 million).

M20 Autres dettes

CHF 1000	2015	2014
Tiers	32 847	66 319
Total	32 847	66 319

Les **autres dettes** enregistrent une baisse de 33,5 millions de francs (2014: +25,3 millions) qui s'explique par les acomptes déjà encaissés pour la transaction immobilière réalisée en 2015 à Genève.

M21 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2015	2014
Tiers	70 791	62 130
Sociétés du groupe	2 231	1 949
Sociétés proches	25	–
Total	73 047	64 079

Par rapport à 2014, les **comptes de régularisation passifs** ont augmenté de 9,0 millions de francs (2014: +1,9 million). La raison principale en est la régularisation de redevances encaissées à hauteur de 8,1 millions de francs.

M22 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2014	94	2 746	3 049	5 889
Constitution	70	1 560	5 596	7 226
Utilisation	–94	–1 876	–1 968	–3 938
Dissolution	–	–1 210	–880	–2 090
Reclassification	–	341	330	671
Valeur comptable 31.12.2014	70	1 561	6 127	7 758
Constitution	1 899	21 679	7 257	30 835
Utilisation	–599	–442	–4 526	–5 567
Dissolution	–	–652	–1 101	–1 753
Reclassification	2 273	–	105	2 378
Valeur comptable 31.12.2015	3 643	22 146	7 862	33 651

Les provisions à court terme figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** s'élèvent au total à 3,6 millions de francs (2014: 0,1 million). Elles se répartissent comme suit: 2,3 millions de francs pour les primes de fidélité et 1,3 million de francs pour les paiements de compensation envers les collaborateurs. Les **provisions pour restructuration** se montent à 22,1 millions de francs (2014: 1,6 million) et doivent être utilisées dans le cadre de plans sociaux. Les **autres provisions** se composent de 3,4 millions de francs pour l'optimisation de DVB-T et la désactivation du signal OUC et de 1,0 million de francs pour les litiges juridiques (2014: 0,6 million).

M 23 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2015	2014
Prêt contre reconnaissance de dette	250 000	250 000
Total	250 000	250 000

Le prêt contre reconnaissance de dette de 250,0 millions de francs auprès de PostFinance arrivera à échéance à la fin septembre 2023.

M 24 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructu- ration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2014	38 868	1 739	4 611	45 218
Constitution	3 225	1 007	183	4 415
Utilisation	-3 654	-	-211	-3 865
Dissolution	-221	-5	-93	-319
Reclassification	-	-341	-330	-671
Valeur comptable 31.12.2014	38 218	2 400	4 160	44 778
Constitution	73 404	9 081	4 907	87 392
Utilisation	-3 660	-	-262	-3 922
Dissolution	-	-100	-156	-256
Reclassification	-2 273	-	-105	-2 378
Valeur comptable 31.12.2015	105 689	11 381	8 544	125 614

Les provisions à long terme **personnel et prévoyance** couvrent, outre les soldes temps et les primes de fidélité des collaborateurs à hauteur de 35,7 millions de francs (2014: 38,2 millions), également la prise en charge garantie des coûts de financement de la réserve mathématique manquante des retraités dus à la Caisse de pension (cf. également G 30). Elles s'élèvent à 70,0 millions de francs. Dans le cadre du calcul des assurances, les primes de fidélité ont été escomptées des taux d'intérêt versés à la Caisse au titre des obligations fédérales (état décembre 2013). Les **provisions de restructuration** comprennent les coûts des mesures liées aux plans sociaux pour un montant de 11,4 millions de francs (2014: 2,4 millions). Les **autres provisions** sont principalement constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de 2,5 millions de francs (2014: 1,2 million), de 2,8 millions pour l'optimisation de DVB-T et des frais de remise en état de bâtiments et de parties de bâtiment loués à hauteur de 2,3 millions de francs (2014: 2,3 millions).

Autres indications

M 25 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

Le «Pacte de l'audiovisuel» a été renouvelé. Il existe encore une obligation d'acceptation de 110,0 millions de francs au total (2014: 22,3 millions) pour les années 2016 à 2019. La Business Unit Sport a conclu des contrats pour des manifestations sportives à venir pour un montant de 48,6 millions de francs (2014: 122,3 millions). Les autres contrats de programmes se montent à 28,9 millions de francs.

Des contrats de bail à long terme ont été signés pour un montant approximatif de 152,1 millions de francs (2014: 165,2 millions). 8,9 millions arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 43,9 millions dans deux à cinq ans et 99,3 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires sont estimés à près de 178,9 millions de francs. Les garanties bancaires s'élèvent à plus de 14,3 millions de francs (2014: 15,3 millions) et le cautionnement d'une filiale à 0,2 million de francs. Les litiges juridiques en cours, qui n'apparaissent pas au bilan, se chiffrent à 1,8 million de francs.

Des engagements conditionnels envers la Caisse de pension apparaissent en rapport avec le changement de primauté. Ils concernent des dépenses non encore précisément quantifiables prévues au plus tard d'ici le 31 décembre 2018, dans le cas où la Caisse de pension de la SSR (CPS) ait besoin d'être assainie. Les engagements conditionnels pour les garanties d'exécution vis-à-vis des sociétés associées ne sont pas non plus quantifiables. Les autres engagements conditionnels s'élèvent à 1,8 million de francs.

M 26 Instruments financiers dérivés

CHF 1000		Valeurs contractuelles	Valeurs d'acquisition	
			Positives	Négatives
Opérations de change à option ouvertes 2014				
Achat	EUR	94 324	–	498
Achat	USD	16 230	1 588	–
Total achat		110 554	1 588	498
Total des opérations de change à option au 31.12.2014		110 554	1 588	498
Opérations de change à option ouvertes 2015				
Achat	EUR	59 560	248	277
Achat	USD	11 906	332	–
Total achat		71 466	579	277
Vente	EUR	7 580	53	–
Total vente		7 580	53	–
Total des opérations de change à option au 31.12.2015		79 046	632	277

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

M 27 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers les caisses de pension s'élèvent à 0,4 million au 31 décembre 2015 (2014: 0,4 million). L'annexe du rapport financier sur les comptes du groupe, point G 30, contient d'autres informations sur les institutions de prévoyance, sur la réserve de cotisations de l'employeur et sur la situation économique.

M 28 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent à la saisie et à l'évaluation systématiques des risques. La gestion des risques fait partie intégrante de l'instrument de direction de la SSR. Elle constitue un élément fixe des processus commerciaux et de direction en termes de prise de décision et de responsabilité. Elle englobe la culture, les processus et les structures visant à gérer efficacement les opportunités et les dangers dans le contexte opérationnel et stratégique.

Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les principaux risques et à engager les mesures et les projets nécessaires.

A ce jour, cette procédure a permis d'identifier dix risques majeurs dans les catégories suivantes: politique et régulation, conjoncture, marché des capitaux et caisse de pension, modes de consommation et besoins du public, actions de la concurrence, projets et systèmes ainsi que sécurité informatique. Des mesures adéquates ont été définies en vue de contrôler les risques identifiés.

M 29 Informations sectorielles

Les informations sectorielles figurent au point G 36 de l'annexe des comptes du groupe.

M 30 Evénements survenus après la clôture du bilan

Le 29 février 2016, après la clôture du bilan, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a bouclé la procédure de surveillance à l'encontre de la coentreprise de la SSR avec Ringier et Swisscom. Il est désormais établi que la SSR peut participer à l'entreprise commune mais elle n'est pas encore autorisée à diffuser de la publicité TV personnalisée. Conformément à la décision de l'Office fédéral de la communication (OFCOM), ce genre de publicité n'est pas prévu par la Concession. Les dispositions réglementaires y relatives doivent tout d'abord être définies.

Proposition

Suite à la réunion du Conseil d'administration du 6 avril 2016, et compte tenu des commentaires qui précèdent sur l'exercice financier 2015 de la maison mère et du rapport de l'organe de révision, ci-après, nous proposons aux délégués de la SSR d'approuver les comptes 2015 de la maison mère lors de l'Assemblée des délégués du 29 avril 2016.

L'exercice 2015 de la SSR se solde par une perte de 90,0 millions de francs, que nous proposons de prélever des réserves provenant des bénéfices.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le Président
Viktor Baumeler



Le Directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 122 – 141) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

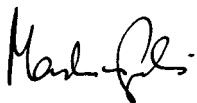
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a, al. 1, chiff. 3 CO et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fredi Widmann
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 6 avril 2016

Comptes du groupe 2015

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2015	2014
Redevance radio/tv	G 1	1 195 519	1 210 397
Recettes commerciales	G 2	378 221	412 788
Autres recettes	G 3	60 148	64 078
Diminution de recettes	G 4	-3 929	-5 058
Produit d'exploitation		1 629 959	1 682 205
Charges de personnel	G 5	925 694	812 301
Charges programme et production	G 6	482 942	494 925
Autres charges d'exploitation	G 7	225 769	258 189
Amortissements et corrections de valeur	G 8	102 033	104 008
Charges d'exploitation		1 736 438	1 669 423
Résultat d'exploitation		-106 479	12 782
Résultat financier	G 9	-13 179	-4 311
Impôts	G 10	-1 434	-1 626
Part des entités associées au résultat		3 136	1 543
Participations minoritaires		11	-6
Résultat d'entreprise		-117 945	8 382

G = comptes du groupe, annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2015	2014
Liquidités	G 11	232 984	266 875
Papiers-valeurs et autres placements à court terme	G 12	2 554	2 256
Créances résultant de livraisons et de prestations	G 13	74 066	76 228
Autres créances	G 14	2 947	5 412
Comptes de régularisation actifs	G 15	50 786	27 947
Stocks	G 16	127 220	123 873
Actifs circulants		490 557	502 591
Immobilisations corporelles	G 17	690 545	719 768
Entités associées	G 18	20 320	19 993
Immobilisations financières	G 19	2 105	3 311
Immobilisations incorporelles	G 20	7 666	9 843
Actifs immobilisés		720 636	752 915
ACTIFS		1 211 193	1 255 506
Engagements résultant de livraisons et de prestations	G 21	70 755	69 079
Encaissement anticipé de la redevance	G 22	203 259	187 190
Autres dettes	G 23	37 519	74 783
Comptes de régularisation passifs	G 24	75 116	84 869
Provisions à court terme	G 25	36 726	9 370
Capitaux étrangers à court terme		423 375	425 291
Dettes financières à long terme	G 26	250 000	250 000
Provisions à long terme	G 27	140 871	59 810
Capitaux étrangers à long terme		390 871	309 810
Capitaux étrangers		814 246	735 101
Réserve de base		480 000	480 000
Réserves provenant de bénéfices		37 599	32 824
Réserves monnaies étrangères		-2 744	-916
Résultat d'entreprise		-117 945	8 382
Capitaux propres (sans parts minoritaires)		396 910	520 290
Intérêts minoritaires		37	115
Capitaux propres (intérêts minoritaires compris)		396 947	520 405
PASSIFS		1 211 193	1 255 506

G = comptes du groupe, annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2015	2014
Résultat d'entreprise		-117 945	8 382
Résultat intérêts minoritaires		-11	6
Part des entités associées au résultat		-3 136	-1 543
Amortissements	G 8	98 864	102 507
Corrections de valeur	G 8	3 169	1 501
Augmentation papiers-valeurs et autres placements à court terme	G 12	-298	-26
Diminution créances résultant de livraisons et de prestations	G 13	-5 314	2 473
Diminution autres créances	G 14	1 652	2 242
Augmentation comptes de régularisation actifs	G 15	-23 243	3 321
Augmentation stocks	G 16	-3 346	13 547
Diminution dettes		-	-609
Augmentation engagements découlant de livraisons et de prestations	G 21	3 597	-4 700
Augmentation encaissement anticipé de la redevance	G 22	16 069	-1 307
Diminution autres dettes	G 23	-2 347	25 702
Diminution comptes de régularisation passifs	G 24	-5 513	9 681
Augmentation provisions à court terme	G 25	27 357	1 693
Augmentation provisions à long terme	G 27	86 672	-656
Diminution réserves cotisations employeur	G 19	1 301	-528
Autres charges sans incidence sur le fonds		21 854	348
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-133	-2 056
Perte résultant de la vente d'immobilisations corporelles		38	10
Flux de fonds liés à l'exploitation		99 287	159 988
Achat d'immobilisations corporelles		-117 530	-120 181
Vente d'immobilisations corporelles		12 217	7 417
Achat de placements financiers		-	-75
Vente d'organisations consolidées (moins liquidités y afférentes)		-26 880	-
Prêt accordé	G 19	-100	-
Remboursement d'un prêt	G 19	-	20
Achat d'immobilisations incorporelles		-2 271	-2 413
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-134 564	-115 232
Free cashflow		-35 277	44 756
Paiement de dividendes aux minoritaires		-7	-5
Paiement de dividendes des entités associées		1 393	1 135
Flux de fonds liés aux opérations de financement		1 386	1 130
Variation des fonds		-33 891	45 886
Liquidités au 1 ^{er} janvier	G 11	266 875	220 989
Liquidités au 31 décembre	G 11	232 984	266 875
Variation des fonds		-33 891	45 886

G = comptes du groupe, annexe - suite à la page suivante

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capitaux propres			Résultat du groupe	Total sans les parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Total avec les parts des minoritaires
	Réserve de base	Réserve provenant de bénéfices	Ecart de conversion cumulés				
Solde au 1^{er} janvier 2014	480 000	11 846	-591	21 020	512 275	114	512 389
Réimputation résultat 2013	-	21 020	-	-21 020	-	-	-
Ecart monnaies étrangères	-	-	-325	-	-325	-	-325
Paiement de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	-5	-5
Modification du périmètre de consolidation	-	-42	-	-	-42	-	-42
Résultat d'entreprise 2014	-	-	-	8 382	8 382	6	8 388
Solde au 31 décembre 2014	480 000	32 824	-916	8 382	520 290	115	520 405
Réimputation résultat 2014	-	8 382	-	-8 382	-	-	-
Ecart monnaies étrangères	-	-	-1 828	-	-1 828	-	-1 828
Paiement de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	-7	-7
Compensation du goodwill	-	-3 607	-	-	-3 607	-	-3 607
Déconsolidation	-	-	-	-	-	-60	-60
Résultat d'entreprise 2015	-	-	-	-117 945	-117 945	-11	-117 956
Solde au 31 décembre 2015	480 000	37 599	-2 744	-117 945	396 910	37	396 947

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes du groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR) sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (true and fair view).

En sus des principes de consolidation détaillés ci-après, il y a lieu de tenir compte des règles de la maison mère figurant dans les principes régissant l'établissement des comptes (page 114) et dans les principes d'inscription au bilan et d'évaluation (page 114).

Principes de consolidation

Généralités

La clôture des comptes du groupe repose sur la clôture des comptes des sociétés du groupe au 31 décembre, opérée selon les mêmes principes.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation englobe les principales sociétés dans lesquelles la SSR détient une participation au capital directe ou indirecte et la majorité des droits de vote, ou dans lesquelles elle exerce un contrôle direct ou indirect sous une autre forme. Le périmètre de consolidation regroupe les entreprises suivantes:

Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Maison mère (holding), sous la forme juridique d'une association

Sociétés du groupe	2015	2014
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions CHF 10,0 millions Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs tv suisses et étrangers	100%	100%
Swiss TXT SA, Bienne Capital actions CHF 1,0 million Teletext et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions CHF 1,0 million Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100%	100%
Publisuisse SA, Berne Capital actions CHF 4,5 millions Commercialisation de la publicité tv et sponsoring	0%	99,8%
MCDT AG, Zurich Capital actions CHF 0,1 million Marketing et conseils en matière de radio numérique	100%	100%
Mxlab AG, Berne Capital actions CHF 0,1 million Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales	51%	51%

Dans le cadre de la coentreprise de la SSR, Ringier et Swisscom, la société Publisuisse SA a été transférée à l'entreprise commune. La société Radio Events GmbH, Berne, dans laquelle la SSR détient une participation de 50 % au capital initial de 20 000 francs, n'est pas consolidée en vertu du principe d'importance relative; elle figure parmi les autres participations. La liste complète des entités associées et des autres participations figure dans l'annexe des comptes du groupe (G 37).

Méthode de consolidation et goodwill

Les participations inférieures à 20 % des droits de vote et celles de moindre importance sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables. La valeur des participations entre 20 % et 50 % est évaluée selon la méthode de la mise en équivalence (part des capitaux propres) et portée au bilan. Les participations supérieures à 50 % sont intégralement consolidées.

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. Les capitaux propres de la société consolidée sont inscrits dans les comptes annuels de la maison mère (holding) à la valeur comptable de la participation au moment de l'acquisition ou de la fondation. Les actifs et les passifs des sociétés du groupe sont évalués selon des critères homogènes au moment de la première consolidation. Suite à cette réévaluation, l'éventuelle différence entre le prix d'achat ou la valeur comptable de la participation (valeur d'acquisition) et les capitaux propres d'une société acquise est compensée directement au titre de goodwill avec les capitaux propres au moment de l'acquisition.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits des sociétés consolidées sont repris dans leur intégralité, tandis que les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice sont présentées séparément.

Monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et des diverses sociétés du groupe est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats. Les différences de cours résultant de la réévaluation des parts des sociétés étrangères associées sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Consolidation des dettes, chiffre d'affaires interne et bénéfices intermédiaires

Les charges et les produits réalisés entre les sociétés consolidées ainsi que leurs dettes et créances réciproques sont éliminés. Les bénéfices intermédiaires sur stocks sont éliminés dans les comptes consolidés, avec un effet sur le résultat.

Impôts

Les provisions pour impôts différés sont constituées au bilan des participations consolidées en raison des écarts temporels entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales. Sur ces montants, les impôts sont provisionnés au taux effectif attendu, soit 22 % en moyenne.

Annexe

Explications

G1 Redevance radio/tv

CHF 1000	2015	2014
Redevance télévision	750 542	761 821
Redevance radio	444 977	448 576
Total	1 195 519	1 210 397

En avril 2015, le Tribunal fédéral a décidé que la **redevance** radio-tv ne devait pas être soumise à la TVA. Un changement de pratique a donc pris effet au 1^{er} avril 2015, induisant une diminution de recettes de quelque 27,0 millions de francs, qui a cependant pu être compensée partiellement par le nombre croissant de personnes s'acquittant de la redevance. Il en résulte une diminution du produit de la redevance de 14,9 millions de francs (2014: +7,2 millions de francs).

G2 Recettes commerciales

CHF 1000	2015	2014
Publicité	279 008	295 841
Sponsoring	57 706	63 667
Programme	41 507	53 280
Total	378 221	412 788

La vigueur du franc qui a fait suite à la levée du cours plancher de l'euro, et l'absence de grands événements sportifs en 2015, se font notamment ressentir au niveau du produit publicitaire et du produit du programme. Le **produit publicitaire** a enregistré un recul de 16,8 millions de francs (2014: +14,8 millions) tout comme le **produit du sponsoring** qui a baissé de 6,0 millions de francs (2014: +5,7 millions). Les mandats de production importants et les ventes de licences supplémentaires ont également fait défaut, ce qui a entraîné une diminution de 11,8 millions de francs (2014: +8,5 millions) du **produit du programme**.

G3 Autres recettes

CHF 1000	2015	2014
Contributions	21 921	23 355
Prestations de services	26 568	24 998
Autre produit d'exploitation	11 659	15 725
Total	60 148	64 078

Les **contributions** comprises dans les autres produits, et essentiellement composées de subventions fédérales aux programmes et des émissions réalisées dans le cadre du mandat pour l'étranger, enregistrent une baisse de 1,4 million de francs (2014: +3,2 millions). Celle-ci est principalement due à la réduction des subventions fédérales (-2,6 millions de francs). Si la maison mère affiche une diminution de 1,4 million de francs du **produit des prestations** de services, le groupe enregistre, quant à lui, un résultat positif de 1,6 million de francs (2014: -3,3 millions) qui s'explique par des recettes supplémentaires sur le marché tiers. Les **autres produits** d'exploitation affichent une diminution de 4,1 millions de francs (2014: +3,9 millions) essentiellement imputable à la modification des pratiques de comptabilisation des redevances de la Suisse sous la maison mère (voir M 3).

G4 Diminutions de recettes

CHF 1000	2015	2014
Diminutions	-3 929	-5 058
Total	-3 929	-5 058

L'évolution des **diminutions de recettes** de 1,1 million de francs (2014: +1,9 million) est principalement imputable à des volumes publicitaires réduits et aux rabais y relatifs.

G5 Charges de personnel

CHF 1000	2015	2014
Salaires	639 626	640 634
Indemnités	23 394	23 663
Prestations sociales	202 841	128 889
Autres charges de personnel	59 833	19 115
Total	925 694	812 301

Malgré des mesures salariales individuelles pour un total de 2,5 millions de francs, les **salaires** enregistrent une diminution de 1,0 million de francs (2014: +2,1 millions). Ce recul est imputable au nombre réduit d'événements d'envergure – dans le domaine du sport en particulier – où moins de personnel de production a dû être engagé. L'accroissement des **prestations sociales** de 74,0 millions de francs (2014: +17,8 millions) découle essentiellement de la constitution d'une réserve de 70,0 millions à la maison mère. Cette réserve est liée à la prise en charge des coûts de financement du capital de couverture qui manquerait aux bénéficiaires de rente dans l'optique d'un probable abaissement du taux technique (voir aussi G 30). Autre raison de cette hausse: les prestations sociales plus importantes qui vont de pair avec les mesures salariales individuelles. S'agissant des **autres charges de personnel**, la hausse de 40,7 millions de francs (2014: -1,1 million) s'explique principalement par la constitution de provisions de restructuration (voir G 25 et G 27).

G6 Charges programme et production

CHF 1000	2015	2014
Indemnisations artistes et auteurs	30 368	31 544
Droits d'auteur	111 367	123 027
Productions de tiers et commandes	219 482	222 837
Charges de liaisons et de lignes	97 730	99 404
Charges diverses programme et production	21 204	19 907
Variation des stocks de programmes	2 791	-1 794
Total	482 942	494 925

Durant l'année sous revue, 1,2 million de francs (2014: +0,8 million) de moins ont été versés au titre d'**indemnisations artistes et auteurs**. La diminution des **droits d'auteur** de 11,7 millions de francs (2014: +14,0 millions) découle essentiellement du recul des achats dans le domaine des droits sportifs. Les **productions de tiers et commandes** enregistrent une diminution de 3,4 millions de francs (2014: -1,9 million) en raison de la diminution des frais liée à l'absence d'événements sportifs d'envergure. Les **charges de liaisons et de lignes** se creusent de 1,7 million de francs par rapport à l'exercice précédent (2014: +6,1 millions). Ce recul s'explique surtout par le cours de l'euro particulièrement avantageux et à l'indexation des prix de contrats de prestations. Les **charges diverses de programme et production** affichent une progression de 1,3 million de francs (2014: +11,5 millions) due à l'augmentation des productions maison et de certains coûts. La **variation des stocks de programmes** alourdit le compte de résultat de 2,8 millions de francs (2014: -1,8 million).

G7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2015	2014
Entretien et remplacement	53 340	58 672
Frais administratifs et publicité	51 378	68 013
Communication, logistique et frais	52 762	60 338
Autres charges	68 289	71 166
Total	225 769	258 189

Durant l'exercice sous revue, le poste **entretien et remplacement** s'améliore de 5,3 millions de francs (2014: +0,6 million), ce qui s'explique essentiellement par le faible cours de l'euro lors des acquisitions de remplacement ainsi que par une diminution des charges dans la technique du bâtiment (-1,0 million de francs) et dans l'informatique (-1,7 million de francs). Les **frais administratifs et publicité** reculent, quant à eux, de 16,6 millions de francs (2014: -0,8 million). Ce creusement s'explique notamment par les nouvelles pratiques de comptabilisation à la maison mère (voir M 7) et par des coûts réduits dans les domaines des locations, de l'administration et de la publicité. Le poste **communication, logistique et frais** recule de 7,6 millions de francs (2014: +4,6 millions) du fait d'activités de transport et de voyage moindres en raison de l'absence d'événements sportifs d'envergure à l'étranger. Malgré le reclassement des cotisations de membres sous les **autres charges**, ce qui les alourdit de 3,9 millions de francs, celles-ci sont en recul de 2,9 millions de francs par rapport à l'exercice précédent (2014: +1,3 million) – un résultat rendu possible par des cotisations moindres versées à des fonds et à des fondations (-6,1 millions de francs) ainsi que par des dépenses réduites dans le domaine du conseil et des prestations de tiers.

G8 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2015	2014
Amortissements prévus immobilisations corporelles	93 413	97 082
Dépréciations immobilisations corporelles	3 164	1 733
Immobilisations corporelles	96 577	98 815
Dépréciations immobilisations financières	5	-244
Immobilisations financières	5	-244
Amortissements prévus valeurs incorporelles	5 451	5 425
Dépréciations valeurs incorporelles	-	12
Valeurs incorporelles	5 451	5 437
Total	102 033	104 008

L'écart total entre les **amortissements** et les **corrections de valeur** se réduit de 2,0 millions de francs par rapport à 2014. Cette diminution dans le domaine des amortissements prévus tient essentiellement à l'immobilier (-2,3 millions de francs) et aux moyens de production et informatique (-1,4 million de francs). L'accroissement des dépréciations de valeurs s'explique par des mesures de restructuration.

G9 Résultat financier

CHF 1000	2015	2014
Produits financiers	2 457	2 926
Charges financières	-15 636	-7 237
Total	-13 179	-4 311

Les **charges financières** progressent de 8,4 millions de francs (2014: -2,4 millions) en raison des couvertures de change activées au cours des exercices précédents (euro principalement).

G 10 Impôts

CHF 1000	2015	2014
Impôts courants	-2 460	-1 579
Variation impôts différés	1 026	-47
Total	-1 434	-1 626

La maison mère est exonérée d'impôts. Les impôts courants et les impôts différés ne concernent donc que les filiales.

G 11 Liquidités

CHF 1000	2015	2014
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	232 962	266 827
Fonds assimilés à des liquidités	22	48
Total	232 984	266 875

Durant l'exercice sous revue, les **liquidités** ont diminué de 33,9 millions de francs (2014: +45,9 millions). Ce recul découle essentiellement de la déconsolidation de Publisuisse (-39,9 millions de francs). Le détail de ces évolutions figure dans le tableau des mouvements de trésorerie du groupe.

G 12 Papiers-valeurs et autres placements à court terme

CHF 1000	2015	2014
Papiers-valeurs	2 554	2 256
Total	2 554	2 256

Les **papiers-valeurs et autres placements à court terme** comprennent des titres à court terme qui ne sont pas considérés comme des immobilisations financières.

G 13 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2015	2014
Tiers	19 484	78 026
Sociétés proches	55 209	588
Corrections de valeur	-627	-2 386
Total	74 066	76 228

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** enregistrent une baisse de 2,2 millions de francs (2014: -2,5 millions). Les principaux changements découlent du transfert de Publisuisse à l'entreprise commune. Publisuisse ne figurant plus au bilan SSR au titre de filiale, l'ensemble des postes ouverts ont été passés sous les créances au profit de sociétés liées.

G 14 Autres créances

CHF 1000	2015	2014
Tiers	2 947	5 412
Total	2 947	5 412

Le recul des **autres créances** de 2,5 millions de francs (2014: -2,2 millions) est principalement imputable à la diminution des encaissements anticipés et de l'impôt anticipé ainsi qu'à la déconsolidation de Publisuisse.

G 15 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000	2015	2014
Tiers	27 871	27 947
Sociétés proches	22 915	-
Total	50 786	27 947

L'augmentation des **comptes de régularisation actifs** de 22,8 millions de francs (2014: -3,3 millions de francs) découle de la déconsolidation de Publisuisse.

G 16 Stocks

CHF 1000	2015	2014
Paiements anticipés de programmes	17 996	12 487
Productions maison	52 090	49 561
Productions de tiers	56 452	61 173
Corrections de valeurs	-434	-673
Stocks de programmes	108 108	110 061
Stocks de marchandises	1 116	1 325
Stocks	127 220	123 873

Les **paiements anticipés** ont augmenté de 5,5 millions de francs (2014: -15,1 millions). Le poste le plus important est l'augmentation des droits sportifs (+7,0 millions). S'agissant des stocks de programmes, seules ont été activées les applications effectives pour des productions tv qui n'ont pas encore été diffusées. La diminution s'établit à 2,0 millions de francs (2014: +1,8 million). Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

G 17 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2014
Immobilisations en construction et paiements anticipés	72 041	59 420	–	–26 716	104 745
Terrains	22 742	–	–1 109	–	21 633
Bâtiments	932 374	8 363	–10 814	9 915	939 838
Moyens de production et Informatique	757 948	51 620	–44 566	15 949	780 951
Autres immobilisations corporelles	40 360	1 467	–3 046	830	39 611
Valeurs d'acquisition	1 825 465	120 870	–59 535	–22	1 886 778
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–	–	–	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–446 371	–30 502	6 375	–	–470 498
Moyens de production et Informatique	–536 902	–63 844	40 880	–	–559 866
Autres immobilisations corporelles	–33 531	–2 736	2 959	–	–33 308
Amortissements prévus	–1 016 804	–97 082	50 214	–	–1 063 672
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–	–	–	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–85 663	–812	83	–	–86 392
Moyens de production et Informatique	–18 246	–889	2 820	–	–16 315
Autres immobilisations corporelles	–611	–32	12	–	–631
Dépréciations	–104 520	–1 733	2 915	–	–103 338
Immobilisations en construction et paiements anticipés	72 041	59 420	–	–26 716	104 745
Terrains	22 742	–	–1 109	–	21 633
Bâtiments	400 340	–22 951	–4 356	9 915	382 948
Moyens de production et Informatique	202 800	–13 113	–866	15 949	204 770
Autres immobilisations corporelles	6 218	–1 301	–75	830	5 672
Valeurs comptables nettes	704 141	22 055	–6 406	–22	719 768

CHF 1000	Solde au 1.1.2015	Entrées	Sorties	Déconso- lilation	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2015
Immobilisations en construction et paiements anticipés	104 745	73 974	-44 981	-	-35 705	98 033
Terrains	21 633	-	-	-	-	21 633
Bâtiments	939 838	12 026	-561	-160	17 292	968 435
Moyens de production et Informatique	780 951	31 607	-67 846	-6 619	16 406	754 499
Autres immobilisations corporelles	39 611	2 510	-2 905	-1 217	363	38 362
Valeurs d'acquisition	1 886 778	120 117	-116 293	-7 996	-1 644	1 880 962
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	-470 498	-28 685	455	144	-	-498 584
Moyens de production et Informatique	-559 866	-62 310	60 844	2 149	-	-559 183
Autres immobilisations corporelles	-33 308	-2 418	2 761	697	-	-32 268
Amortissements prévus	-1 063 672	-93 413	64 060	2 990	-	-1 090 035
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	-86 392	-1 511	106	-	-	-87 797
Moyens de production et Informatique	-16 315	-1 649	5 901	4	-	-12 059
Autres immobilisations corporelles	-631	-4	109	-	-	-526
Dépréciations	-103 338	-3 164	6 116	4	-	-100 382
Immobilisations en construction et paiements anticipés	104 745	73 974	-44 981	-	-35 705	98 033
Terrains	21 633	-	-	-	-	21 633
Bâtiments	382 948	-18 170	-	-16	17 292	382 054
Moyens de production et Informatique	204 770	-32 352	-1 101	-4 466	16 406	183 257
Autres immobilisations corporelles	5 672	88	-35	-520	363	5 568
Valeurs comptables nettes	719 768	23 540	-46 117	-5 002	-1 644	690 545

Les acomptes figurant dans les **immobilisations en construction et paiements anticipés** s'élèvent à 0,9 million de francs (2014: 0,1 million). La part des **terrains** non construits s'établit à 10,7 millions (2014: 10,7 millions). La diminution des immobilisations en construction est principalement due à la vente d'un bien immobilier à Genève. La part des terrains non construits s'établit à 10,7 millions de francs (2014: 10,7 millions). Par suite de l'introduction du nouveau règlement sur les amortissements, en 2015, les classes d'immobilisation **Moyens de production et Informatique** ont été réunies. Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés et regroupés conformément aux nouvelles classes. Aucune modification d'envergure n'est à noter dans la durée des amortissements. Le solde de la reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir G 20).

G 18 Entités associées

CHF 1000	2015	2014
Entités associées	20 320	19 993
Total	20 320	19 993

La valeur en hausse de 0,3 million de francs (2014: +0,3 million) pour les sociétés associées est le fait de l'entrée de la nouvelle entreprise commune. Une grande partie de cette progression a été absorbée par des distributions et des pertes de change (3,4 millions de francs) d'autres sociétés associées.

G 19 Immobilisations financières

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2014
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	80	-	-20	-	60
Participations	874	25	-	-	899
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 157	528	-	-	2 685
Valeurs d'acquisition	3 113	553	-20	-	3 646
Titres	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Participations	-579	-	244	-	-335
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	-	-	-	-	-
Dépréciations	-579	-	244	-	-335
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	80	-	-20	-	60
Participations	295	25	244	-	564
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 157	528	-	-	2 685
Valeurs comptables nettes	2 534	553	224	-	3 311

CHF 1000	Solde au 1.1.2015	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2015
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	60	100	-	-	160
Participations	899	-	-	-	899
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 685	500	-1 801	-	1 384
Valeurs d'acquisition	3 646	600	-1 801	-	2 445
Titres	-	-	-	-	-
Prêts	-	-5	-	-	-5
Participations	-335	-	-	-	-335
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	-	-	-	-	-
Dépréciations	-335	-5	-	-	-340
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	60	95	-	-	155
Participations	564	-	-	-	564
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 685	500	-1 801	-	1 384
Valeurs comptables nettes	3 311	595	-1 801	-	2 105

G20 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2014
Logiciels et licences	43 763	2 324	-3 872	22	42 237
Autres immobilisations incorporelles	1 818	89	-358	-	1 549
Valeurs d'acquisition	45 581	2 413	-4 230	22	43 786
Logiciels et licences	-30 106	-5 261	3 548	-	-31 819
Autres immobilisations incorporelles	-1 423	-164	345	-	-1 242
Amortissements prévus	-31 529	-5 425	3 893	-	-33 061
Logiciels et licences	-1 005	-	123	-	-882
Autres immobilisations incorporelles	-	-12	12	-	-
Dépréciations	-1 005	-12	135	-	-882
Logiciels et licences	12 652	-2 937	-201	22	9 536
Autres immobilisations incorporelles	395	-87	-1	-	307
Valeurs comptables nettes	13 047	-3 024	-202	22	9 843

CHF 1000	Solde au 1.1.2015	Entrées	Sorties	Déconsolida- tion	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2015
Logiciels et licences	42 237	1 692	-2 009	-272	1 644	43 292
Autres immobilisations incorporelles	1 549	81	-448	-	-	1 182
Valeurs d'acquisition	43 786	1 773	-2 457	-273	1 644	44 474
Logiciels et licences	-31 819	-5 332	1 986	129	-	-35 036
Autres immobilisations incorporelles	-1 242	-119	448	-	-	-913
Amortissements prévus	-33 061	-5 451	2 434	129	-	-35 949
Logiciels et licences	-882	-	23	-	-	-859
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Dépréciations	-882	-	23	-	-	-859
Logiciels et licences	9 536	-3 640	-	-143	1 644	7 397
Autres immobilisations incorporelles	307	-38	-	-	-	269
Valeurs comptables nettes	9 843	-3 678	-	-143	1 644	7 666

Les entrées dans les **immobilisations incorporelles** découlent principalement de l'activation de 1,1 million de francs pour le site web «Playinfo-plus.net» et pour le portail en ligne de Swiss Satellite Radio (Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz).

Goodwill

Conformément aux règles comptables de la SSR, le goodwill est calculé au moment de l'acquisition avec le capital propre du groupe. L'activation théorique du goodwill aurait l'impact suivant sur le bilan:

CHF 1000	2015	2014
Coûts d'acquisition		
Solde au 1 ^{er} janvier	-	-
Entrée	3 607	-
Solde au 31 décembre	3 607	-
Amortissements et corrections de valeur		
Etat au 1 ^{er} janvier	-	-
Amortissement prévu	-30	-
Solde au 31 décembre	-30	-
Valeur comptable nette théorique		
Solde au 1 ^{er} janvier	-	-
Solde au 31 décembre	3 577	-

En cas d'activation, le goodwill serait amorti de manière linéaire sur cinq ans. L'amortissement théorique prévu pour 2015 a été effectué au pro rata temporis.

Impact sur le compte de résultat

CHF 1000	2015	2014
Résultat du groupe	-117 960	8 382
Amortissement goodwill	-30	-
Résultat d'entreprise théorique (y c. amortissement du goodwill)	-117 990	8 382

Impact sur le bilan

CHF 1000	2015	2014
Capital propre selon bilan	396 992	520 405
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	3 577	-
Capital propre théorique (y c. amortissement du goodwill)	400 569	520 405

G21 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2015	2014
Tiers	64 900	66 315
Sociétés proches	5 855	2 764
Total	70 755	69 079

Les **engagements résultant de livraisons et de prestations** ont augmenté de 1,7 million de francs (2014: -4,7 millions). Cette évolution découle des activités ordinaires, non d'effets ponctuels.

G22 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2015	2014
Encaissement anticipé de la redevance	203 259	187 190
Total	203 259	187 190

Etant donné que la **redevance** est facturée une seule fois par an et que la procédure ordinaire prescrit de transmettre les rentrées de fonds à la SSR, une partie en est encaissée pour l'année suivante. Cette partie de la redevance est considérée comme un encaissement anticipé et comptabilisée au passif sous ce poste. Durant l'année sous revue, les encaissements anticipés progressent de 16,1 millions de francs (2014: -1,3 million).

G23 Autres dettes

CHF 1000	2015	2014
Tiers	37 519	74 119
Sociétés proches	-	664
Total	37 519	74 783

Les **autres dettes** reculent de 37,3 millions de francs (2014: +25,7 millions). Ce recul s'explique principalement par la diminution des versements perçus dans le cadre de la transaction immobilière réalisée à Genève en 2015 (-32,6 millions de francs) et par la déconsolidation de Publisuisse (-2,3 millions de francs).

G24 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2015	2014
Tiers	75 091	84 869
Sociétés proches	25	-
Total	75 116	84 869

Malgré des régularisations supérieures dans le domaine de la redevance (8,1 millions de francs), les **comptes de régularisation passifs** diminuent de 9,8 millions de francs par rapport à l'exercice précédent (2014: +9,7 millions). Le recul est principalement imputable aux positions suivantes: déconsolidation Publisuisse (-10,8 millions de francs), dissolution régularisation immobilier (-6,6 millions de francs) et régularisation temps de collaborateurs (-2,7 millions de francs).

G 25 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructu- ration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable 1.1.2014	94	3 073	4 479	31	7 677
Constitution	70	2 506	5 686	2	8 264
Utilisation	-94	-2 182	-2 194	-	-4 470
Dissolution	-	-1 232	-1 540	-	-2 772
Reclassification court/long terme	-	341	330	-	671
Valeur comptable 31.12.2014	70	2 506	6 761	33	9 370
Constitution	1 899	24 629	7 257	-	33 785
Utilisation	-599	-1 278	-4 956	-	-6 833
Dissolution	-	-1 030	-1 305	-14	-2 349
Reclassification court/long terme	2 273	375	105	-	2 753
Valeur comptable 31.12.2015	3 643	25 202	7 862	19	36 726

Les provisions à court terme **personnel et prévoyance** totalisent 3,6 millions de francs (2014: 0,1 million). Elles se composent de 2,3 millions de francs pour les primes de fidélité et de 1,3 million de francs pour des paiements compensatoires à des collaborateurs. Les **provisions de restructuration** s'établissent à 25,2 millions de francs (2014: 2,5 millions) et sont destinées à des plans sociaux. Les **autres provisions** se répartissent principalement comme suit: 3,4 millions de francs pour l'optimisation TNT et le démantèlement du signal OUC ainsi que 1,0 million de francs pour des litiges juridiques (2014: 0,6 million).

G 26 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2015	2014
Prêt contre reconnaissance de dette	250 000	250 000
Total	250 000	250 000

Le **prêt contre reconnaissance** de dette de 250,0 millions de francs souscrit par la maison mère auprès de Postfinance arrivera à échéance à fin septembre 2023.

G27 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructu- ration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable 1.1.2014	50 200	1 739	6 719	1 808	60 466
Constitution	4 253	1 382	846	1 260	7 741
Utilisation	-4 642	-	-388	-	-5 030
Dissolution	-761	-5	-715	-1 215	-2 696
Reclassification	-	-341	-330	-	-671
Valeur comptable 31.12.2014	49 050	2 775	6 132	1 853	59 810
Constitution	74 437	15 406	5 195	665	95 703
Utilisation	-4 725	-	-335	-	-5 060
Dissolution	-	-100	-1 421	-1 688	-3 209
Déconsolidation	-2 718	-	-346	-556	-3 620
Reclassification	-2 273	-375	-105	-	-2 753
Valeur comptable 31.12.2015	113 771	17 706	9 120	274	140 871

Les provisions à long terme **personnel et prévoyance** couvrent, outre les soldes temps et les primes de fidélité des collaborateurs à hauteur de 43,7 millions de francs (2014: 49,1 millions), également la prise en charge garantie des coûts de financement du capital de couverture qui manqueraient aux bénéficiaires de rente de la Caisse de pension (voir aussi M 30). La provision s'élève à 70,4 millions de francs. Dans le cadre du calcul des assurances, les primes de fidélité ont été escomptées des taux d'intérêt versés à la Caisse au titre des obligations fédérales (état décembre 2013). Les **provisions de restructuration** regroupent les coûts des mesures liées au plan social de 17,7 millions de francs (2014: 2,8 millions de francs). Les **autres provisions** sont principalement constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de 2,5 millions de francs (2014: 1,6 million), de 2,8 millions de francs pour l'optimisation de la TNT et de provisions pour les frais de remise en état de bâtiments et de parties de bâtiments loués à hauteur de 2,3 millions de francs (2014: 2,3 millions).

Autres indications

G28 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

Le «Pacte de l'audiovisuel» a été renouvelé. Les obligations d'acceptation de films et de séries envers différentes associations cinématographiques suisses atteignent un total de 110,0 millions de francs (2014: 22,3 millions) pour les années 2016 à 2019. La Business Unit Sport a signé des contrats d'une valeur totale de 48,6 millions de francs (2014: 122,3 millions) pour de futurs événements sportifs. Les autres contrats de programme portent sur un total de 28,9 millions de francs.

Des contrats de bail à long terme ont été signés pour un montant approximatif de 152,7 millions de francs (2014: 169,1 millions). 9,2 millions de francs arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 44,2 millions de francs dans deux à cinq ans et 99,3 millions de francs dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires sont estimés à près de 180,8 millions de francs. Les garanties bancaires s'élèvent à 14,3 millions de francs (2014: 15,3 millions) et un cautionnement en faveur d'une filiale atteint 0,2 million de francs. Les litiges ouverts qui ne figurent pas au bilan peuvent être chiffrés à 1,8 million de francs.

Des engagements conditionnels envers la Caisse de pension apparaissent en rapport avec le changement de primauté. Ils concernent des dépenses non encore précisément quantifiables prévues au plus tard d'ici le 31 décembre 2018, pour le cas où la Caisse de pension (CPS) devait être assainie. Les engagements conditionnels pour les garanties d'exécution vis-à-vis des sociétés associées ne sont pas non plus quantifiables. Les autres engagements conditionnels s'élèvent à 1,8 million de francs.

G29 Instruments financiers dérivés

Dans le groupe, seule la maison mère a recours à des instruments financiers dérivés. Des informations détaillées à ce sujet figurent dans l'annexe des comptes de la maison mère (point M 26).

G 30 Institution de prévoyance

Le principe de présentation appliqué est conforme à la Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques réelles des plans de prévoyance sur la SSR sont évaluées et portées au bilan à la date de clôture de ce dernier. Les plans de prévoyance de la SSR sont axés sur les cotisations et sur les prestations. Les éléments de fortune de ces plans sont regroupés, indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales, auprès d'institutions de prévoyance juridiquement autonomes. Les plans de prévoyance sont financés au moyen des cotisations des employés et de l'employeur, excepté dans le cas de la caisse des cadres, financée par des fonds patronaux. L'assurance des collaborateurs de la SSR couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que la prévoyance vieillesse. Au 31 décembre 2015, le cercle des personnes assurées (hors Publisuisse) se composait de 6748 assurés actifs (2014: 6932) et de 1957 bénéficiaires de prestations (2014: 1900).

L'évolution de la réserve de cotisations de l'employeur et des données économiques (utilité, engagement) en référence aux institutions de prévoyance se présente comme suit:

Réserve de cotisations de l'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 2015	Renon- ciation à l'utilisation 2015	Consti- tution 2015	Bilan 31.12.15	Bilan 31.12.14	Résultat réserves dans charges personnel	
						2015	2014
Fonds patronaux/institu- tions de prévoyance	1 384	-	500	1 384	2 685	1 801	-
Total	1 384	-	500	1 384	2 685	1 801	-

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit 31.12.15	Part économique de l'entité 31.12.15	31.12.14	Var. exer. préc. et avec effet sur résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
						2015	2014
Prévoyance cadres MCDT	1	-	-	-	10	10	17
Prévoyance cadres tpc	33	-	-	-	439	439	365
Prévoyance cadres SSR maison mère	321	-	-	-	4 518	4 518	3 870
Fonds patronaux/institutions de prévoyance patronales	355	-	-	-	4 967	4 967	4 252
MxLab	-	-	-	-	20	20	25
MCDT	-	-	-	-	52	52	49
tpc	-	-	-	-	5 684	5 684	7 436
SSR maison mère	-	-	-	-	55 260	55 260	55 082
Swiss TXT	-	-	-	-	1 010	1 010	-
Plan de prévoyance sans excé- dent / déficit de couverture	-	-	-	-	62 026	62 026	62 592
Swiss TXT*	-	-	-	-	-	-	1 555
Publisuisse **	2 759	-	-	-	982	982	977
Plan de prévoyance avec excé- dent de couverture	2 759	-	-	-	982	982	2 532
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 114	-	-	-	67 975	67 975	69 376

* En 2015, Swiss TXT a quitté PVS pour rejoindre la CPS SSR.

** Publisuisse a été transférée en décembre 2015.

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques sur l'employeur sont déterminées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture de l'exercice précédent, au 31 décembre 2014. S'il y a lieu de croire que des évolutions majeures se sont produites depuis la clôture du dernier exercice, leurs incidences devront être prises en compte. Au 31 décembre 2015, le taux de couverture de la CPS atteignait 105,4 % (2014: 106,8 %). En 2014, la CPS est passée du système de primauté des prestations à celui de primauté des cotisations. Dans ce cadre, la SSR s'est déclarée prête à assumer le financement du capital de couverture qui manquerait aux bénéficiaires de rente si le taux technique devait être abaissé jusqu'au seuil minimum de 2,75 % dans les cinq ans suivant le changement de primauté. En 2015, le Conseil d'administration de la SSR a décidé de constituer une réserve de plus de 70 millions de francs, l'abaissement de ce taux devenant inéluctable. La date de l'abaissement n'est cependant pas encore arrêtée. La décision de savoir si l'adaptation aura lieu en 2017 ou en 2018 sera prise en 2016 par le Conseil de fondation.

G 31 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers les caisses de pension s'élevèrent à 1,4 million de francs au 31 décembre 2015 (2014: 3,0 millions).

G 32 Transactions avec des sociétés liées

Toutes les transactions avec des sociétés ou des personnes liées se basent sur des formes contractuelles et des conditions conformes aux règles commerciales usuelles. Ces transactions figurent dans les comptes consolidés 2015. Les soldes y relatifs de créances et de dettes figurent séparément au présent bilan.

Les recettes - principalement sous forme de prestations - réalisées avec des sociétés liées s'élevèrent à 5,1 millions de francs en 2015 (dont 0,3 million avec des associations). Les charges s'établissent à 29,5 millions de francs (dont 9,0 millions avec des associations); 17,2 millions de francs pour des droits cinématographiques et 12,3 millions de francs pour des contributions d'exploitation.

Des frais de location et de gestion à hauteur de 1,4 million de francs n'ont pas été facturés à la Caisse de pension CPS, car cela aurait induit une importante charge administrative qui aurait été refacturée à la SSR.

G 33 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent à la saisie et à l'évaluation systématique des risques. La gestion des risques fait partie intégrante de l'instrument de direction de la SSR. Elle constitue un élément fixe des processus commerciaux et de direction en termes de prise de décision et de responsabilité. Elle englobe la culture, les processus et les structures visant à gérer efficacement les opportunités et les dangers dans le contexte opérationnel et stratégique. Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les principaux risques et à engager les mesures et les projets nécessaires.

En 2015, cette procédure a permis d'identifier les risques majeurs dans les catégories suivantes à l'échelle de l'entreprise: politique et régulation, marché de capitaux et caisse de pension, conjoncture, modes de consommation et besoins du public, actions de la concurrence, projets et systèmes ainsi que sécurité informatique. Des mesures adéquates propres à contrôler les risques identifiés ont été définies.

G 34 Evénements significatifs

En décembre 2015, la Commission de la concurrence (COMCO) a donné son feu vert à la création d'une coentreprise entre la SSR, Ringier et Swisscom. La filiale Publisuisse a ainsi été transférée à la nouvelle entreprise commune, à laquelle la SSR, Ringier et Swisscom participent chacune pour un tiers. Cette coentreprise n'entrant en activité qu'à partir de 2016 et le résultat global 2015 de Publisuisse s'inscrivant dans le groupe SSR, le compte de résultat de Publisuisse est consolidé jusqu'à la fin de l'année. Au bilan, l'entreprise a été entièrement déconsolidée et le goodwill passé au capital propre. Principaux postes de la déconsolidation:

Liquidités	39,9 millions de francs
Créances résultant de livraisons et de prestations	55,4 millions de francs
Immobilisation corporelles	5,1 millions de francs
Créances résultant de livraisons et de prestations	57,2 millions de francs
Comptes de régularisation passifs	10,8 millions de francs

G 35 Evénements survenus après la clôture du bilan

Le 29 février 2016, après la clôture du bilan, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a bouclé la procédure de surveillance à l'encontre de la coentreprise de la SSR avec Ringier et Swisscom. Il est désormais établi que la SSR peut participer à l'entreprise commune mais elle n'est pas encore autorisée à diffuser de la publicité TV personnalisée. Conformément à la décision de l'Office fédéral de la communication (OFCOM), ce genre de publicité n'est pas prévu par la Concession. Les dispositions réglementaires y relatives doivent tout d'abord être définies.

G 36 Information sectorielle

Produit d'exploitation 2014 *

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Redevance	448,6	761,8	0,0	1 210,4
Recettes commerciales	9,1	392,8	10,9	412,8
Autres produits	8,6	27,6	27,8	64,1
Diminution de recettes	0,0	-4,5	-0,5	-5,0
Total	466,4	1 177,7	38,1	1 682,2

Charges d'exploitation 2014 *

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et tpc	134,1	438,5	13,2	585,8
Radio Télévision Suisse (RTS)	108,7	279,1	3,1	390,9
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	76,6	164,0	2,6	243,2
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	14,4	10,5	0,4	25,3
swissinfo.ch	5,2	12,2	0,0	17,5
Unités d'organisation nationales	103,8	245,4	5,4	354,7
Autres sociétés filiales	5,4	42,2	4,5	52,0
Total	448,3	1 191,8	29,2	1 669,4

Résultat d'exploitation 2014	18,0	-14,1	8,9	12,8
-------------------------------------	-------------	--------------	------------	-------------

* Les valeurs de 2014 ont été adaptées au nouveau modèle de calcul, plus précis. Les totaux généraux demeurent inchangés.

Produit d'exploitation 2015

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Redevance	445,0	750,5	0,0	1 195,5
Recettes commerciales	10,1	362,3	5,9	378,2
Autres produits	8,5	25,3	26,3	60,1
Diminution de recettes	0,0	-3,7	-0,2	-3,9
Total	463,6	1 134,4	32,0	1 629,9

Charges d'exploitation 2015

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et tpc	134,1	437,2	13,6	584,9
Radio Télévision Suisse (RSR)	110,7	279,5	3,1	393,3
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	79,4	167,6	2,7	249,7
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	14,8	9,7	0,4	24,9
swissinfo.ch	5,3	12,3	0,0	17,6
Unités d'organisation nationales	127,2	252,1	3,7	383,0
Autres sociétés filiales	7,1	75,0	1,0	83,1
Total	478,6	1 233,4	24,5	1 736,5

Résultat d'exploitation 2015	-15,1	-99,0	7,5	-106,5
-------------------------------------	--------------	--------------	------------	---------------

Personnel

	Postes à plein temps		Nombre de pers. au 31. 12.	
	2015	2014	2015	2014
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et tpc	2 371	2 355	3 126	3 133
Radio Télévision Suisse (RTS)	1 599	1 584	1 928	1 924
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	1 087	1 100	1 194	1 236
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	130	128	170	172
swissinfo.ch	85	86	103	107
Unités d'organisation nationales	502	484	575	559
Autres sociétés filiales	115	230	169	292
Total	5 889	5 967	7 265	7 417

S'agissant des «Autres sociétés filiales», le principal écart découle essentiellement de la sortie de Publisuisse.

G37 Liste des participations

	Monnaie	Capital de base en monnaie nationale en 1000	Participation SSR en %	Méthode de consolidation*
Sociétés du groupe (participation entre 50,1 % et 100 %)				
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	CHF	10 010	100,0	intég.
Swiss TXT SA, Bienne Teletext et Data Broadcast	CHF	1 000	100,0	intég.
Telvetia SA, Berne Participations dans la domaine de la radiodiffusion	CHF	1 000	100,0	intég.
MCDT AG, Zurich Marketing et conseil en matière de radio numérique, filiale de Telvetia SA	CHF	100	100,0	intég.
Mxlab AG, Berne Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales, filiale de Telvetia SA	CHF	100	51,0	intég.
Sociétés en participation (participation entre 20 % et 50,0 %)				
Telepool GmbH, Munich Acquisition, réalisation et commercialisation de productions tv, films, supports image et son en Suisse et à l'étranger, filiale de Telvetia SA	EUR	5 000	26,0	équiv.
SMD Schweizer Mediendatenbank AG, Zurich Exploitation d'une banque de données online pour les médias	CHF	108	33,3	équiv.
SwissMediaCast AG, Zurich Mise en place, exploitation et développement d'infrastructures radio/tv	CHF	1 030	29,1	équiv.
Viasuisse AG, Bienne Acquisition, mise en forme et commercialisation de services d'information routière	CHF	340	42,1	équiv.
Ringier Publishing SA, Zurich Commercialisation d'espaces publicitaires	CHF	300	33,3	équiv.
Autres participations (participation inférieure à 20 % ou de moindre importance)				
Euronews (Secemie) SA, Lyon	EUR	4 033	8,7	v.a.
Institut für Rundfunktechnik GmbH, Munich	EUR	140	5,7	v.a.
Radio Events GmbH, Berne	CHF	20	50,0	v.a.
YES FM SA, Genève	CHF	600	1,1	v.a.
Romandie Médias SA, Neuchâtel	CHF	750	9,8	v.a.
Agence Télégraphique Suisse SA, Berne	CHF	2 000	10,0	v.a.
Sonal SA, Genève	CHF	1 100	2,3	v.a.
TV5 Monde SA, Paris	EUR	137	11,1	v.a.

* Méthode de consolidation : (consolidation) intégrale, (mise en) équivalence, v.a. (valeur d'acquisition)

Proposition

Suite à la réunion du Conseil d'administration du 6 avril 2016, et compte tenu des commentaires qui précèdent sur les comptes du groupe 2015 et du rapport de l'organe de révision, ci-après, nous proposons aux délégués de la SSR d'approuver les comptes du groupe 2015 lors de l'Assemblée des délégués du 29 avril 2016.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le Président
Victor Baumeler



Le Directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 143 - 167) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

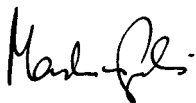
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a, al. 1, chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fredi Widmann
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 6 avril 2016